



Communiqué CGT AFPA - Petite éclaircie sur les salaires... mais beaucoup resteront sous la pluie !

vendredi 26 novembre 2021, par [Bariaud](#)

Petite éclaircie sur les salaires... mais beaucoup resteront sous la pluie !

Comme annoncé par la direction générale, un accord NAO 2021 a été conclu. Après débat et analyse des conséquences pour les salariés, la CGT AFPA a décidé de ne pas signer cet accord. Il ne s'agit pas, bien sûr, de s'opposer à une augmentation que les salariés attendent légitimement depuis plus de 10 ans ! Qui pourrait imaginer une telle position ? Mais le texte final comporte de trop nombreux points contraires aux valeurs de la CGT et à l'intérêt des salariés, à commencer par l'égalité de traitement : A TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL ! Parmi les points de désaccord :

- Un pourcentage important de CDI et de CDD seront exclus de cette NAO : combien de salariés au total n'auront rien ? 500 ? 1000 ? 2500 ? La direction a refusé de communiquer des chiffres précis.
- Certains « anciens » salariés qui n'ont rien eu depuis plus de 10 ans seront eux aussi exclus, car promus récemment, notamment pour éviter de perdre leur emploi menacé dans le cadre du PSE.
- De nombreux salariés exclus en raison de leur statut de CDD.
- L'absence de critères d'attribution des Ajustements Salariaux (des A1 ?), sans connaissance des montants mini et maxi qui seront décidés... à la tête du client !
- Un accord qui prête à interprétation : pour exemple, le lien fait par la DG entre les ajustements salariaux et l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Aucun engagement sur 2022 pour rattraper le pouvoir d'achat perdu en 10 ans.
- Nos principales revendications ne sont pas prises en compte, à commencer par l'augmentation de la PRU et du point indiciaire, mesures les plus équitables pour toutes et tous (et qui faisaient l'objet d'un consensus intersyndical).

Après le traitement pothétique de la prime de pouvoir d'achat en 2020, qui avait déjà exclu de nombreux salariés, la direction s'obstine à procéder par clivage et traitement inéquitable toute la question des salaires.

C'est donc un abus de langage de la direction : cette augmentation n'a rien de « générale », car elle exclut de fait de trop nombreux salariés !

Ainsi, au regard des nombreux exclus de cette NAO, la CGT ne pouvait valider cet accord par sa signature. Si la vision de la DG sur sa « politique salariale » est affirmée comme un « véritable » progrès, la CGT considère que c'est tout le contraire. **Nous sommes pour une réelle augmentation générale pour toutes et tous** et pas une augmentation différenciée en fonction du contrat de travail, de l'ancienneté ou d'éventuelles promotions.

Metsuail, le 24 novembre 2021

Comme annoncé par la direction générale, un accord NAO 2021 a été conclu. Après débat et analyse des conséquences pour les salariés, la CGT AFPA a décidé de ne pas signer cet accord. Il ne s'agit pas, bien sûr, de s'opposer à une augmentation que les salariés attendent légitimement depuis plus de 10 ans ! Qui pourrait imaginer une telle position ? Mais le texte final comporte de trop nombreux points contraires aux valeurs de la CGT et à l'intérêt des salariés, à commencer par l'égalité de traitement : A TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL ! Parmi les points de désaccord :

- Un pourcentage important de CDI et de CDD seront exclus de cette NAO : combien de salariés au total n'auront rien ? 500 ? 1000 ? 2500 ? La direction a refusé de communiquer des chiffres précis.
- Certains « anciens » salariés qui n'ont rien eu depuis plus de 10 ans seront eux aussi exclus, car promus récemment, notamment pour éviter de perdre leur emploi menacé dans le cadre du PSE.
- De nombreux salariés exclus en raison de leur statut de CDD.
- L'absence de critères d'attribution des Ajustements Salariaux (des AI ?), sans connaissance des montants mini et maxi qui seront décidés... à la tête du client !
- Un accord qui prête à interprétation : pour exemple, le lien fait par la DG entre les ajustements salariaux et l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Aucun engagement sur 2022 pour rattraper le pouvoir d'achat perdu en 10 ans.
- Nos principales revendications ne sont pas prises en compte, à commencer par l'augmentation de la PRU et du point indiciaire, mesures les plus équitables pour toutes et tous (et qui faisaient l'objet d'un consensus en intersyndicale).

Après le traitement pathétique de la prime de pouvoir d'achat en 2020, qui avait déjà exclu de nombreux salariés, la direction s'obstine à procéder par clivage et traitement inéquitable toute la question des salaires.

C'est donc un abus de langage de la direction : cette augmentation n'a rien de « générale », car elle exclut de fait de trop nombreux salariés !

Ainsi, au regard des nombreux exclus de cette NAO, la CGT ne pouvait valider cet accord par sa signature. Si la vision de la DG sur sa « politique salariale » est affirmée comme un « véritable » progrès, la CGT considère que c'est tout le contraire. Nous sommes pour une réelle augmentation générale pour toutes et tous et pas une augmentation différenciée en fonction du contrat de travail, de l'ancienneté ou d'éventuelles promotions.

Montreuil, le 24 novembre 2021